

# Pourquoi le changement de modèle agricole est-il si difficile?

Un regard de science politique sur l'agriculture française

Matthieu Ansaloni (Université de Bordeaux, CED)

Ève Fouilleux (CNRS-LISIS, CIRAD-MoISA)

« La transition agroécologique peut-elle nourrir la France et le Monde ? », Académie d'agriculture ,11 mai 2022

# Point de départ

- ✓ Depuis les années 1980, des appels en faveur d'une agriculture plus vertueuse se multiplient
  - ✓ Enjeux agri-environnementaux, multifonctionnalité
  - ✓ Aujourd'hui : la transition agrécologique
- ✓ Cependant, l'agriculture française reste enfermée dans un modèle de développement **héritier direct du « miracle agricole des années 1960 »**
  - ⇒ Les caractères originaux du modèle perdurent : « producteur spécialisé », biens standardisés à bas coûts, consommation massive d'intrants chimiques et d'énergies fossiles, délégation de l'acte de commercialisation
- ✓ Or :
  - ⇒ C'est un modèle destructeur, d'un point de vue environnemental, mais aussi social
  - ⇒ Des modèles alternatifs existent et ont fait leurs preuves
  - ⇒ Les consommateurs ont droit à une alimentation de qualité
  - ⇒ Des perspectives sérieuses démontrent la faisabilité de scénarios de sortie de l'agriculture chimique (ex. Afterres-SOLAGRO, TYFA-IDDRi Asca)

# Comment comprendre la permanence de ce modèle?

Trois hypothèses majeures développées successivement:

1. Les réformes de la politique agricole intervenues depuis 30ans **ont consolidé voire accentué certains traits du fordisme originel** ; une forme d'action publique environnementale a émergé, mais elle reste marginale, sans réorientation fondamentale des incitations ;
2. Ce modèle de développement et les politiques publiques qui le soutiennent **permettent à des ensembles d'agents de pérenniser voire d'améliorer leur position** dans des espaces sociaux distincts en France ;
3. Ces agents déploient **des stratégies actives de canalisation de la critique** et d'empêchement du changement.

⇒ **Dit autrement: la permanence du modèle ne tient ni à des phénomènes surplombants (« globalisation » etc.), ni à des impasses technico-économiques, mais à des rapports entre des forces situées en France (et ailleurs)**

# (1) La politique agricole verrouille le modèle de développement fordiste

Les réformes de politique agricole ont consolidé voire accentué certains traits du fordisme:

1. Démantèlement de la régulation par les prix => des prix alignés sur les cours mondiaux => une politique qui fournit en masse des matières premières standardisées à bas coûts que le négoce exporte
2. Des prix bas => les aides directes comme composante principale du revenu => or une distribution inégale: une politique qui favorise les comportements de prédation
3. Production agricole => une action publique environnementale sans effets sur les consommations d'intrants

En somme, une politique qui organise le déclassement de l'agriculture au profit d'une élite, avec une empreinte environnementale majeure.

# (1) La politique agricole verrouille le modèle de développement fordiste

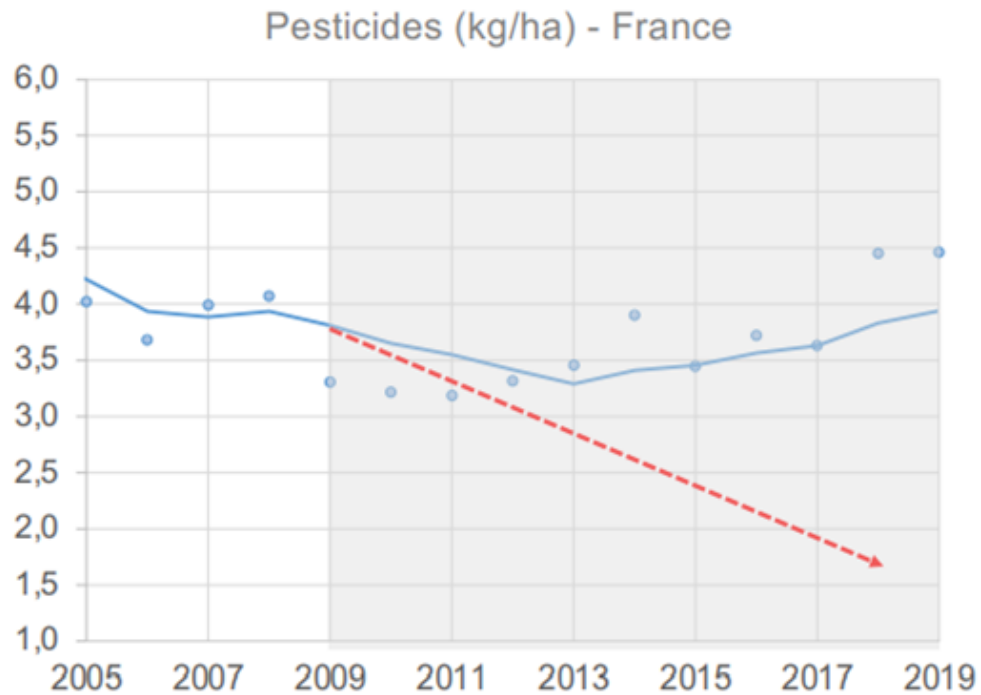
... sans effets sur les impacts environnementaux majeurs du modèle...

ECOPHYTO : un exemple parmi tant d'autres !

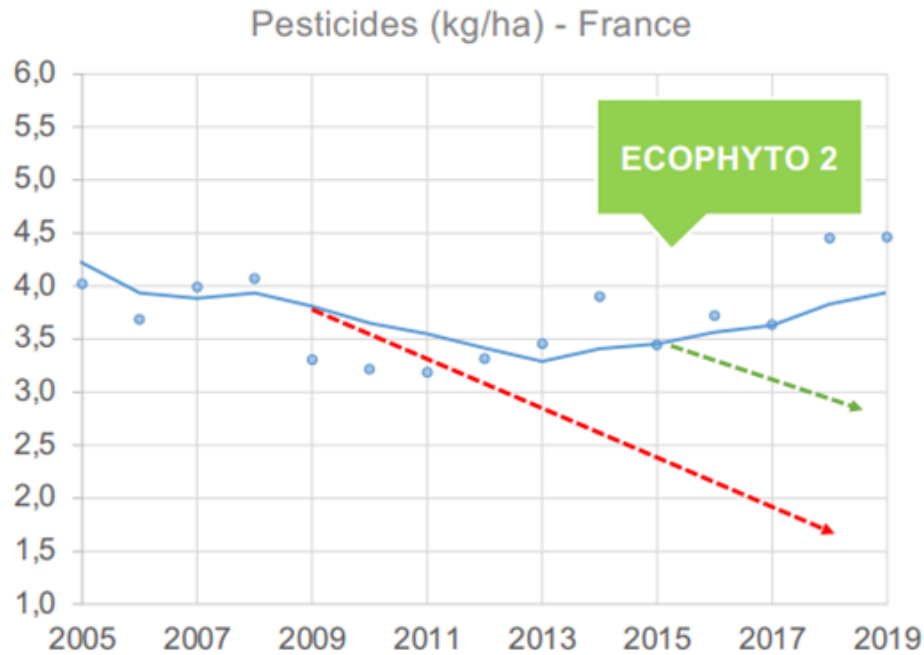
# Ecophyto : a success in reference farms



# Ecophyto : a global failure



## Ecophyto : a global failure – Season 2



## (2) Qui porte ce modèle de développement?

Une hypothèse en termes de *reproduction sociale* => un modèle qui permet à des ensembles d'agents de pérenniser leurs positions

Des agents qui évoluent dans des espaces sociaux distincts:

- ⇒ Le monde professionnel: les sommets de la FNSEA
- ⇒ L'administration publique: un corps et le segment fort de l'administration agricole
- ⇒ Les conseillers ministériels: des profils distincts pour une action convergente
- ⇒ La recherche publique: une orientation en faveur de l'agro-industrie
- ⇒ Négoce et agro-fourniture: des grandes entreprises tournées vers les marchés de masse

## (2) Qui porte ce modèle de développement (suite)?

Quid du rôle d'arbitre impartial de l'Etat?

**Des frontières très poreuses** entre l'administration agricole et le champ économique :

- ⇒ Les organisations de l'action publique agricole font statutairement la part belle à certains acteurs
- ⇒ Inversement: pantouflage de l'élite de l'administration agricole

Au total: une faible autonomie de l'Etat agricole, une tendance à **la délégation de la définition de l'intérêt public** à des acteurs spécifiques

✓ « Lorsque je présidais l'AGPB, je peux vous assurer que nous discussions d'égal à égal avec les pouvoirs publics (...) Lorsqu'un nouveau directeur de l'ONIC était nommé, le ministère nous présentait une liste de trois noms et nous faisions notre recommandation. Ce « bon temps », les céréaliers ont su, je crois pouvoir le dire, le faire fructifier » (Henri de Besnoit).

### (3) Stratégies de canalisation de la critique et récupération des alternatives

Les stratégies de la « profession agricole », reprises par l'Etat

- Récupération du vocabulaire



### (3) Stratégies de canalisation de la critique et récupération des alternatives

Les stratégies d'influence  
« lobbying »

- Influence sur la législation
- Influence sur la réglementation
- Création d'espaces de délibération pour les citoyens

• Le façonnage des débats

• Le rôle des entreprises

• Les

en au-delà du simple



**syngenta**



**FFA**  
FORUM FOR THE FUTURE OF AGRICULTURE

Where agriculture  
& environment meet  
for an open dialogue

MONSANTO





# Pour conclure

L'économie agricole est une question fondamentalement politique

- ⇒ Jusqu'à quand mobilisera t-on l'argent public pour soutenir un modèle destructeur?
- ⇒ Faire advenir une autre agriculture est possible, moyennant une volonté politique -qui fait défaut- et une politique volontariste, à l'image de celle des années 1960
- ⇒ Il n'y aura pas de transition sans une remise à plat complète du modèle de développement dominant
  - ⇒ Statut de l'agriculteur.trice
  - ⇒ Répartition des aides
  - ⇒ Répartition du foncier
- ⇒ Cela implique aussi une recherche publique proactive, affranchie dudit modèle, et moins fascinée par les avancées technologiques basées sur les énergies fossiles (cf. « l'agriculture numérique »)

# Quelques une de nos références académiques récentes...

- Ansaloni Matthieu, Smith Andy, *L'Expropriation de l'agriculture française. Pouvoirs et politiques dans le capitalisme contemporain*, Paris, Editions du Croquant, 2021.
- Matthieu Ansaloni, "Les structures politiques de l'accumulation au prisme de la théorie des champs. L'exemple d'une production céréalière", *La Revue de la régulation*, 2, 2020.
- Fouilleux Eve, Viviane Gravey, 2022, "The Common Agricultural Policy", In: Michelle Cini and Nieves Perez Solorzano Borraran, *European Union Politics (7<sup>th</sup> Edition)*, Oxford University Press, London.
- Ève Fouilleux, Aurélien Berlan, 2022, « Agriculture Durable: Comment la nocivité de l'agriculture industrielle est-elle dissimulée ? » In : *Greenwashing, Manuel pour dépolluer le débat public*, sous la direction de Aurélien Berlan, Guillaume Carbou et Laure Teulière, Seuil, p. 35-52.
- Fouilleux Eve, 2021, "Chapter 9 'The Big Waste? The Common Agricultural Policy', Section 9.2 'The Common Agricultural Policy: an Environmental, Social and Sanitary Failure'" in: Hubert Zimmermann and Andreas Dür, *Key Controversies in European Integration*, Springer Nature, London, pp.130-137.
- Fouilleux Eve, Michel Laura, (dir.) 2020, *Quand l'Alimentation se fait Politique(s)*, Presses Universitaires de Rennes, 290 pages. <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=4974>
- Fouilleux Eve, 2020, « Quand les acteurs privés s'emparent de la régulation politique. ONG et industriels dans la globalisation », in Jacques Commaille et Bruno Jobert, *Les métamorphoses de la régulation politique*, LGDJ, p. 201-235.
- Pahun Jeanne, Fouilleux Eve, Daviron Benoît, 2018, « De quoi la bioéconomie est-elle le nom ? Genèse d'un nouveau référentiel d'action publique », *Nature Sciences Sociétés*, vol 26 n°1.
- Matthieu Ansaloni, « Le marché comme instrument politique. Le désengagement de l'Etat en matière d'usage des pesticides », *Sociétés contemporaines*, (1), 79-102, 2017